



## E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 22 août 2017

Présidence de M<sup>me</sup> Marlène Voutat, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de M<sup>me</sup> Carine Carvalho Arruda (Soc.), qui était également membre de la Commission permanente de gestion ;
- ouï la présentation d'un-e candidat-e par M<sup>me</sup> Laurence Mundinger-Jaccard au nom du groupe socialiste, le siège restant acquis de droit à ce groupe ;
- ouï la proposition de la présidente du Conseil de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

*désigne*

à main levée,

M. Filippo Rivola (Soc.) comme membre de la Commission permanente de gestion pour la législature 2016-2021.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-deux août deux mil dix-sept.

La présidente :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 22 août 2017

Présidence de M<sup>me</sup> Marlène Voutat, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de M. Arnaud Bouverat (Soc.), qui était également membre de la Commission permanente de gestion ;
- ouï la présentation d'un-e candidat-e par M<sup>me</sup> Laurence Mundinger-Jaccard au nom du groupe socialiste, le siège restant acquis de droit à ce groupe ;
- ouï la proposition de la présidente du Conseil de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

*désigne*

à main levée,

M. Dominique Gigon (Soc.) comme membre de la Commission permanente de gestion pour la législature 2016-2021.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-deux août deux mil dix-sept.

La présidente :

Le secrétaire :



# E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 22 août 2017

Présidence de M<sup>me</sup> Marlène Voutat, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de M<sup>me</sup> Florence Bettschart-Narbel (PLR) de la Commission permanente de gestion ;
- ouï la présentation d'un-e candidat-e par M. Matthieu Carrel au nom du groupe libéral-radical, le siège restant acquis de droit à ce groupe ;
- ouï la proposition de la présidente du Conseil de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

*désigne*

à main levée,

M. Henri Klunge (PLR) comme membre de la Commission permanente de gestion pour la législature 2016-2021.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-deux août deux mil dix-sept.

La présidente :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 22 août 2017

Présidence de M<sup>me</sup> Marlène Voutat, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de M<sup>me</sup> Séverine Evéquoz (Les Verts), qui était également membre de la Commission permanente des finances ;
- ouï la présentation d'un-e candidat-e par M<sup>me</sup> Alice Genoud au nom du groupe Les Verts, le siège restant acquis de droit à ce groupe ;
- ouï la proposition de la présidente du Conseil de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

*désigne*

à main levée,

M. Daniel Dubas (Les Verts) comme membre de la Commission permanente des finances pour la législature 2016-2021.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-deux août deux mil dix-sept.

La présidente :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 22 août 2017

Présidence de M<sup>me</sup> Marlène Voutat, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de Hadrien Buclin (Ensemble à Gauche), qui était également membre de la Commission permanente des finances ;
- ouï la présentation d'un-e candidat-e par M. Alain Hubler au nom du groupe Ensemble à Gauche, le siège restant acquis de droit à ce groupe ;
- ouï la proposition de la présidente du Conseil de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

*désigne*

à main levée,

M. Johann Dupuis (Ensemble à Gauche) comme membre de la Commission permanente des finances pour la législature 2016-2021.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-deux août deux mil dix-sept.

La présidente :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 22 août 2017

Présidence de M<sup>me</sup> Marlène Voutat, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu la démission de M<sup>me</sup> Léonore Porchet (Les Verts), qui était également membre de la Commission permanente des pétitions ;
- ouï la présentation d'un-e candidat-e par M. Daniel Dubas au nom du groupe Les Verts, le siège restant acquis de droit à ce groupe ;
- ouï la proposition de la présidente du Conseil de voter à main levée ;
- considérant que cette élection a été portée à l'ordre du jour,

*désigne*

à main levée,

M<sup>me</sup> Sara Soto (Les Verts) comme membre de la Commission permanente des pétitions pour la législature 2016-2021.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-deux août deux mil dix-sept.

La présidente :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 22 août 2017

Présidence de M<sup>me</sup> Marlène Voutat, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2017/25 de la Municipalité, du 15 juin 2017 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 23'585'000.– pour la construction du complexe scolaire du quartier des Fiches, école de Riant-Pré, ainsi que d'une salle de gymnastique et d'un APEMS de 84 places et de CHF 218'800.– pour le transfert au patrimoine administratif de la parcelle n° 7'302 ;
2. de balancer les dépenses de CHF 528'000.– relatives à la participation aux frais d'équipements collectifs liées aux parcelles du lot 1 de construction du crédit d'investissement sur le compte 4900.3.61001.3474 du Service du logement et des gérances, par le prélèvement sur le crédit alloué sous chiffre 1 ;
3. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1 par la rubrique 5800.331 du Service des écoles primaires et secondaires ;
4. de faire figurer sous la rubrique 5800.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit figurant sous chiffre 1 ;
5. de balancer les dépenses du crédit d'études (5800.582.503), par prélèvement sur le crédit alloué sous chiffre 1 ;
6. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions ou recettes qui pourraient être accordées.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-deux août deux mil dix-sept.

La présidente :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1<sup>re</sup> séance du mardi 22 août 2017

Présidence de M<sup>me</sup> Marlène Voutat, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2017/15 de la Municipalité, du 13 avril 2017 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'allouer un crédit d'investissement complémentaire du patrimoine administratif de CHF 495'000.– au crédit alloué par le préavis N° 2014/74, destiné au financement du projet de suppression des verrières existantes et de modification de la façade d'entrée du Musée historique de Lausanne ;
2. d'accepter le prélèvement sur le Fonds du développement durable d'un montant équivalent au crédit mentionné sous chiffre 1 et de porter ce prélèvement en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
3. d'autoriser l'attribution d'un mandat complémentaire d'étude pour le couvert métallique et les aménagements extérieurs au bureau d'architectes pour un montant de CHF 29'000.– TTC financé par le crédit d'investissement (DIPA : 4900.503.3485) pour la rénovation et transformation de l'exposition permanente et par le crédit cadre CC4 (DIPA : 4900. 503.3479) pour les travaux d'entretien du Musée historique de Lausanne, poste des réserves et imprévus ;
4. d'autoriser le financement du projet de buvette dans le jardin à hauteur de CHF 160'000.– TTC dans le cadre du crédit d'investissement (DIPA : 4900. 503.3485) pour la rénovation et transformation de l'exposition permanente et par le crédit cadre CC4 (DIPA : 4900. 503.3479) pour les travaux d'entretien du Musée historique de Lausanne, poste des réserves et imprévus.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi vingt-deux août deux mil dix-sept.

La présidente :

Le secrétaire :